

P3525

[a]

2.

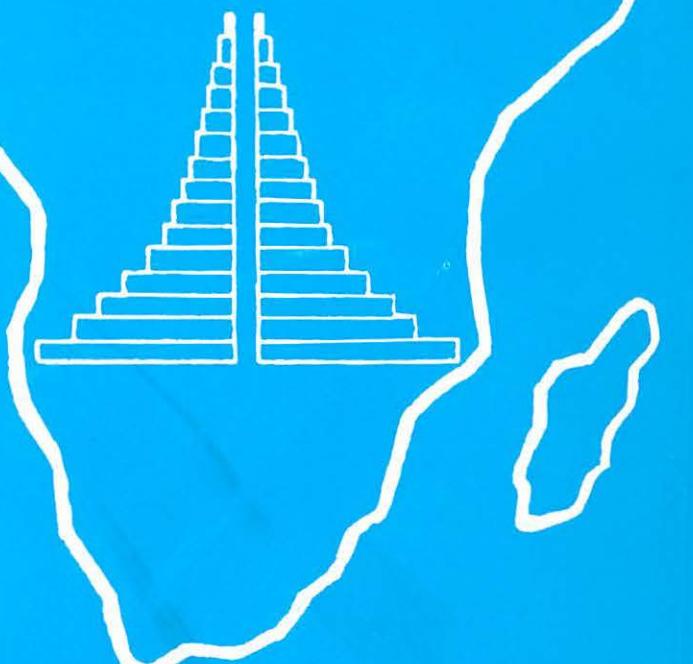
Spécial Océan Indien



INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I. F. O. R. D.)

DEMOGRAPHIE AFRICAINE

N° 48-49
Juillet-Août
Novembre-Décembre 1985



BULLETIN DE LIAISON

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I.F.O.R.D.)

BULLETTIN DE LIAISON
DE
DEMOGRAPHIE AFRICAINNE

N° 48-49
JUILLET - AOÛT
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1985

1. LA POPULATION DES COMORES

Fabrice TALLON
Démographe Consultant
Nations Unies

1 - Le recensement général de la population et de l'habitat aux Comores, a été effectué sur le terrain à partir du 15 septembre 1980, date de référence. Les questionnaires, rassemblés à la Direction Générale de la Statistique (Moroni), ont été traités sur place, et l'entrée des données sur micro-ordinateurs a duré deux ans.

2 - Ce recensement est le troisième réalisé aux Comores. Les deux premiers, en 1958 et 1966, l'avaient été pendant la période d'administration française, et le recensement de 1980, est le premier des Comores indépendantes.

3 - L'archipel se compose de quatre îles montagneuses d'origine volcanique ; situé dans l'Océan Indien entre Afrique et Madagascar :

- Grande Comore, 182.958 habitants, 1.147 km^2 , densité 159,
- Anjouan, 135.958 habitants, 424 km^2 , densité 321,
- Mohéli, 16.536 habitants, 290 km^2 , densité 57,
- Mayotte, 47.2456 habitants en 1978, 374 km^2 , densité 127.

4 - Le recensement a été effectué dans les trois îles, qui constituent actuellement la République Fédérale Islamique des Comores. Mayotte, provisoirement sous administration française, n'entre pas dans notre étude (un recensement a été effectué par l'INSEE français en juillet 1978).

5 - Les résultats (335.150 personnes) ont montré une forte croissance de la population, depuis le précédent recensement de 1966 : 457,9 pour cent en 14 ans, soit +3,3 pour cent par an. La densité de 180, cache une disparité entre les îles : Anjouan est surpeuplée, (321), les terres cultivées y sont presque toutes utilisées, et le défrichement accentué en altitude, favorise l'érosion. La Grande Comore et Moheli sont mieux loties. Des terrains y sont encore disponibles pour la culture.

6 - L'évolution de la population est inégale selon les îles. Depuis 1958, on assiste à une lente diminution de la part de la Grande Comore, au profit des deux autres îles.

Iles	1958	1966	1980	1990 (estimation)
Anjouan	38,7	39,5	40,6	41,3
G. Comore	56,8	56,0	54,5	53,4
Mohéli	4,5	4,9	5,1	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Le taux de croissance observé de 1966 à 1980, est de 4,0 pour cent par an à Mohéli, de 3,5 pour cent à Anjouan, et de 3,1 pour cent de 1966 à 1978.

7 - On a dénombré 309 villages, (taille moyenne 1.085), dont 82 à Anjouan (1.658), 200 en Grande Comore (913) et 27 à Mohéli (612 personnes par village seulement). 67,7 pour cent de la population vit dans des villages de moins de

3.000 personnes, et 54,5 pour cent dans des villages de moins de 2.000. La population urbaine, définie comme la population des sept préfectures (Maroni, Mitsamiouli, Foumbouni, Mutsamudu, Domori, Ouani et Sime), ainsi que celle des autres villes de plus de 5.000 (Iconi, Ouani, Tsembéhou), comprend 78.106 habitants soit 23,3 pour cent du total. Cette population urbaine progresse légèrement plus vite que le reste du pays ; l'exode rural est encore peu important (absence d'emploi industriel en ville), et du fait de l'exiguité des îles, les migrations journalières pourraient se développer.

8 - L'âge, donnée démographique essentielle, est très mal connu aux Comores, et tous les indices calculés sont élevés : Whipple 258,5 ; Bachti 34,8 ; Myers (49,5 pour le sexe masculin, 53,3 pour le Féminin). Les âges se terminant par 5 et surtout par 0 (âges arrondis), ont des effectifs très importants. (Voir pyramide des âges détaillés). Ceci ne pourra être corrigé qu'à très long terme, lorsque l'état civil fonctionnera de manière satisfaisante (un projet financé par le FNUAP, devrait prochainement débuter).

9 - La population des Comores est très jeune (22,8 ans en moyenne) et en rajeunissement depuis 1966 (23,8 ans). Les moins de 15 ans voient leur part augmenter, alors qu'adultes et vieux voient la leur diminuer.

	1966	1980
0-14	44,0	47,2
15-59	48,1	45,6
60 +	7,4	6,8
N.D	0,5	0,4
total	100,0	100,0

Par île, Anjouan a la population la plus jeune (20,7 ans) ; les moins de 15 ans y représentent 52,4 pour cent du total. Puis viennent Mohéli (22,6 ans et 45,9 pour cent de jeunes), et la Grande Comore (24,4 ans et 43,4 pour cent de jeunes). Cette jeunesse de la population ne manquera pas de poser de très sérieux problèmes, car elle va engendrer une croissance très forte de la population dans des îles déjà surpeuplées, ainsi qu'un problème d'emploi.

10 - Si au total, on trouve un peu plus de personnes de sexe féminin (168.061) que de sexe masculin (167.089), soit un rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) de 99,4, la situation évolue selon l'île, et selon l'âge. Mohéli et Anjouan, ont davantage d'hommes (101,1 et 107,4 personnes masculines pour 100 féminines), alors qu'en Grande Comore, les femmes l'emportent (97,5 hommes pour 100 femmes). Chez les jeunes, il y a plus de garçons que de filles (R.M. = 105,3), ainsi que chez les vieux (R.M. = 103,6) ; chez les adultes, les femmes sont plus nombreuses (92,7 hommes pour 100 femmes).

11 - Le mariage est quasi universel : 96 pour cent des hommes et 98 pour cent de femmes se marient. L'âge moyen au premier mariage est assez élevé : 20,0

ans chez les femmes et 26,8 ans chez les hommes. Ces derniers se marient plus précocement à Mohéli (24,4 ans) et à Anjouan (25,9 ans) qu'en Grande Comore (27,5 ans. Chez les femmes, très peu de différences sont constatées entre les îles : Anjouan (20,1 ans), Grande Comore (20,0 ans), Mohéli (19,2 ans). Notons une diminution de l'âge au mariage chez les hommes depuis 1966, où il était de 28,1 ans, alors que chez les femmes, il a très peu varié (20,2 ans).

12 - Les polygames représentent 19,1 pour cent des hommes mariés, contre 24,9 pour cent en 1966. Le nombre de polygames est plus élevé chez les hommes âgés (27,1 pour cent pour la tranche d'âge de 60 à 69 ans). Le nombre moyen d'épouses de ces polygames est de 2,17 (2,18 en 1966).

13 - Les mariages sont très instables aux Comores du fait de la facilité avec laquelle on peut divorcer (aucune formalité n'est nécessaire). Un mariage sur deux est rompu chez les hommes, et sur dix ruptures d'union, neuf sont le fait des divorces et un seul, du veuvage. Chaque homme ayant fait un premier mariage, a connu en moyenne un divorce. Chez les plus âgés, on trouve en moyenne plus de deux divorces. Cette situation favorise un nombre de mariages élevé. En moyenne 224 mariages pour 100 hommes mariés, et plus de 430 chez les personnes de 85 ans et plus). La situation diffère fortement selon les îles : la stabilité des unions est plus forte à Anjouan, où l'on divorce moins (46 divorces pour 100 hommes mariés), qu'en Grande Comore (128 divorces pour 100 hommes mariés), où à Moheli (178 divorces).

14 - Chez les femmes, la situation est caractérisée par une part plus importante de divorcées et de veuves que chez les hommes. Les femmes se remarient moins que les hommes. Le grand nombre de veuves est dû à la différence d'âge entre époux, (surtout chez les polygames en moyenne assez âgés). On observe peu de différence entre milieux urbain et rural pour l'état matrimonial.

15 - La scolarisation est encore peu développée. 14,7 pour cent de l'ensemble de la population comorienne fréquente un établissement scolaire (18,8 pour cent à Mohéli - meilleur résultat par île - 15,3 pour cent en Grande Comore et 13,4 pour cent à Anjouan). Le taux de scolarisation de 6 à 14 ans est de 37,8 pour cent (40,8 chez les garçons et 34,5 chez les filles). Par préfecture, les taux les plus élevés sont obtenus à Mohéli, dans la Préfecture du centre et dans celles de Mutsamudu. Domoni et Sima apparaissent en retard.

16 - Analphabétisme chez les personnes de 12 ans et plus.

	TOTAL	S.M.	S.F.
Analphabétisé	48,8	56,3	41,5
Analphabète	47,4	40,0	54,5
N. D.	3,8	30,7	4,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

L'influence de l'école coranique par laquelle passe la quasi totalité des enfants comoriens, permet l'étude de l'alphabet arabe, ce dernier servant de support à l'écriture de la langue comorienne. Cette forme d'éducation donne un moyen de communication écrit, qui permet aux comores une situation meilleure que d'autres pays africains plus développés. Les analphabètes sont très peu fréquents à Mohéli (13,7 pour cent) et en milieu urbain (27,5 pour cent), au contraire d'Anjouan (35,3 pour cent), de la Grande Comore (45,5 pour cent) ou du milieu rural (43,8 pour cent). A noter une augmentation de l'analphabétisme depuis 1966, date à laquelle il ne représentait que 45,0 pour cent. Seule la Grande Comore connaît une évolution inverse (mais reste toujours l'île où l'analphabétisme est le plus répandu). L'île de Mayotte à titre de comparaison, avait les meilleurs résultats en 1966 (5,6 pour cent seulement d'analphabètes) ; en 1978, ce taux est passé à 40,5 pour cent de la population de 15 ans et plus).

17 - Langues parlées. Parmi la population de 12 ans et plus

Le Comorien	est parlé par	99,5 pour cent des individus,
le Français	par	18,3 pour cent,
le Malgache	par	8,4 pour cent,
l'Arabe	par	3,5 pour cent,
l'Anglais	par	1,3 pour cent,
le Swahili	par	1,0 pour cent,
l'Indien	par	0,3 pour cent,
une autre langue	par	0,3 pour cent,

On trouve 74,5 pour cent de la population adulte qui ne parle qu'une seule langue, 20,1 pour cent qui en parle deux, 4,2 pour cent qui en parle trois, et 1,2 pour cent qui en parle quatre ou plus.

La connaissance des langues étrangères est meilleure chez les hommes (33,5 en parlent au moins deux), chez les jeunes (40,6 pour cent des 12-19 ans en parlent au moins deux), en milieu urbain (41,6 pour cent) et à Mohéli (31,2 pour cent). Cette dernière île confirme le niveau de scolarisation le plus élevé et la meilleure instruction moyenne des adultes. Anjouan est l'île où les langues étrangères sont les plus mal connues. Le Français, progresse du fait de la scolarisation (18,3 pour cent contre 7,8 en 1966 chez les 15 ans et plus). De 12 à 19 ans, seulement 38 pour cent des jeunes le parlent (ce qui recoupe un taux de scolarisation d'environ 38 pour cent, trouvé chez les enfants de 6 à 14 ans) ; la connaissance du Français dépend régulièrement avec l'âge des individus (5 à 6 pour cent au-delà de 50 ans). En troisième position vient le Malgache, du fait des nombreux réfugiés de Madagascar ("rescapés des massacres de Majunga").

18 - La population active était en 1980, de 99.463, soit 29,7 pour cent de la population totale. 100 actifs avaient à leur charge 287 inactifs (188 en 1966). Alors que la population totale a augmenté de 57,9 pour cent de 1966 à 1980, la population active n'a-t-elle, augmenté que de 24,1 pour cent. 78,6 pour cent des actifs sont des hommes et 26,4 pour cent des femmes. Concernant ces dernières, il faut noter qu'à la fois ménagères et cultiveuses dans beaucoup de cas, elles ont été classées comme inactives.

18.1 - Le taux d'activité est plus faible en Grande Comore (28,2 pour cent) et à Anjouan (30,7 pour cent) ; il est le plus élevé à Mohéli (37,8 pour cent), du fait de la participation plus importante des femmes à l'activité économique. En milieu rural (30,8 pour cent), l'activité apparaît plus forte qu'en milieu urbain (25,8 pour cent), car l'agriculture offre toujours une possibilité d'emploi (même à temps partiel, ou d'une manière temporaire). Parmi les actifs, 13,3 pour cent sont au chômage ou à la recherche d'un premier emploi ; le chômage est plus fort chez les hommes que chez les femmes (qui se déclarent alors ménagères quand elles ne travaillent pas). Il est très élevé à Anjouan (taux de 17,3 pour cent, contre 11,2 à la Grande Comore et 4,7 à Mohéli). Par âge, on constate un chômage plus élevé chez les jeunes (un tiers de chômeurs chez les moins de 20 ans). C'est entre 40 et 60 ans qu'il est le plus faible (moins de 7 pour cent).

18.2 - Par rapport à 1966, on note une baisse du taux d'activité (35,4 pour cent en 1966), et une augmentation du taux de chômage (13,3 pour cent contre 7,1 pour cent en 1966).

18.3 - Les Professions les plus représentées sont celles de cultivateurs (65,3 pour cent), de pêcheurs (5,7 pour cent), puis de maçon, charpentier, travailleur de la construction (4,1 pour cent). La profession de cultivateur arrive en tête dans toutes les îles (surtout à Anjouan, 76,5 pour cent), mais également en milieu urbain, avec 30,1 pour cent. Notons que la répartition de la population active par profession est peu diversifiée, surtout chez les femmes, très souvent cultivatrices, du fait d'un niveau d'instruction peu élevé, qui limite leur choix.

18.4 - La situation dans la profession des personnes actives, donne :

Employeur	0,6 pour cent,
Personne à son compte	64,4 pour cent,
Salarié	20,3 pour cent,
Apprenti	1,2 pour cent,
Travailleur familial	13,5 pour cent,
Total	100,0 pour cent.

La répartition par sexe montre une proportion plus importante de femmes travailleur familial (qui aident principalement à l'exploitation agricole familiale). Les personnes à leur compte sont à peu près dans la même proportion pour les deux sexes. Les hommes sont plus nombreux dans les autres catégories.

18.5 - Les salariés qui ne forment que 20,3 pour cent des actifs ayant déclaré une situation dans la profession, ont un salaire moyen de 24.000 F.C (1 franc comorien = 1 franc C.F.A.). Ce salaire est plus élevé chez les femmes (28.500 F.C) que chez les hommes (26.600 F.C), car peu nombreuses (7,8 des salariés sont de sexe féminin), elles ont une petite formation (secrétaire, dactylo...) qui leur permet un salaire supérieur à celui des hommes, dont une grande proportion est constituée de manoeuvres, nombreux dans l'agriculture et la construction. Par île, Mohéli a un salaire moyen (18.400 F.C) inférieur de 17 pour cent à celui d'Anjouan (23.100 F.C) et de 20 pour cent à celui de la Grande Comore (25.300 F.C). Les salaires urbains

(28.500 F.C) dépassent de loin ceux du milieu rural (20.500 F.C). Dans la répartition des salaires, seulement 17,9 pour cent sont supérieurs à 30.000 F.C.

18.6 - La structure de la population en trois secteurs économiques est la suivante :

Secteurs	Total	Anjouan	G. Comore	Mohéli	Urbain	Rural
I	74,0	83,2	66,9	72,6	40,6	80,9
II	10,3	6,3	13,4	10,3	16,6	8,9
III	15,7	10,5	19,7	17,0	42,8	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le développement économique des îles n'est pas homogène. Le secteur primaire (agriculture, pêche...) rassemble près des trois-quarts de la population active, beaucoup plus à Anjouan, qui apparaît comme la plus pauvre des îles. Le secteur secondaire est peu développé, surtout à Anjouan, quant au secteur tertiaire (administration, commerce service...), il n'est vraiment représenté qu'en milieu urbain. En 1966, on trouvait 68,3 pour cent des actifs dans le primaire, 20,1 pour cent dans le secondaire et 11,6 pour cent dans le tertiaire. On constate une régression du secteur secondaire (qui a fortement atteint Anjouan).

L'évolution depuis 1966 a été caractérisée par un "repli économique" vers le primaire principalement, et vers le petit commerce, qui pouvaient offrir des emplois, au détriment du secondaire. Ceci a eu pour conséquence, une diminution de la part des salariés (nombreux dans le secondaire), et une augmentation de la part des personnes à leur compte (situation de la plupart des cultivateurs et petits commerçants). Anjouan, et dans une moindre mesure Mohéli, accusent un retard par rapport à la Comore. Les résultats globaux montrent le retard économique important des Comores, par rapport à d'autres pays du tiers-monde.

19 - La fécondité

Les résultats obtenus au recensement dans ce domaine, sont inutilisables directement, du fait des problèmes habituels liés à la collecte de ce genre de données dans les pays du tiers-monde : oubli de naissances, mauvaise appréciation de la période de 12 mois avant le recensement, non déclaration volontaire...

Pour cerner la réalité de la fécondité, la méthode de Brass a été utilisée, en comparant les naissances des douze derniers mois, (par groupe

d'âge quinquennal de la mère, de 15 à 49 ans), à la parité (nombre moyen d'enfants nés au cours de la vie des femmes), pour les mêmes groupes d'âge (voir Manuel X, Indirect techniques for demographic estimation, New-York, United-Nations 1983, p. 31-37).

Les résultats de cet ajustement sont les suivants :

Groupe d'âge	Tx de fécondité (pour mille)
15-19	134,5
20-24	327,4
25-29	337,9
30-34	276,6
35-39	178,8
40-44	80,6
45-49	74,7

Nous obtenons un taux de fécondité général de 219 pour mille. Le taux de natalité est de 46,0 pour mille, la descendance finale, de 7,05 enfants par femme, et le taux brut de reproduction de 3,41 filles par femme. Le nombre de naissances annuel estimé par cette méthode est de 15.726 en 1980, dont 8.114 garçons et 7.612 filles, soit un rapport de masculinité à la naissance, de 106,6.

20 - La mortalité

Comme pour la fécondité, et pour les mêmes raisons, (oubli de décès, non déclaration volontaire, mauvaise appréciation de la période de 12 mois), des méthodes d'ajustement ont été nécessaires pour cerner le phénomène de mortalité.

- estimation de la mortalité des enfants (jusqu'à 20 ans), selon le sexe, par la méthode de Brass, à partir de la série des enfants nés vivants et survivants, classés selon le groupe d'âge de la mère (cf Manuel X, Indirect techniques for Demographic estimation, New-York 1983, p. 76-81).
- estimation de la mortalité des adultes (à partir de 25 ans), par la méthode de Brass basée sur la survie des parents, classés par âge quinquennal des enfants (cf Manuel X, p. 100-107).
- estimation de la mortalité globale par sexe, à partir des deux méthodes précédentes, par l'utilisation des tables de mortalité de Coale et Demeny (cf Manuel X, p. 154-155).

Les résultats de ces différents ajustements, donnent le tableau suivant des probabilités de survie, selon le groupe d'âge et le sexe, ($1x$: survivants à l'âge x ; $n q(x)$: quotient de mortalité à l'âge x pour la durée x à $x+n$).

Age x	sex e 1x	masculin n q(x)	Sexe 1x	fem en n q(x)
0	10000	121,9	10000	103,0
1	8970	57,9	8781	58,2
5	8451	17,9	8270	17,7
10	8300	17,3	8124	12,9
15	8186	19,5	8019	19,2
20	8026	20,8	7865	18,1
25	7859	23,8	7762	13,6
30	7672	27,1	7655	15,4
35	7464	30,8	7537	19,2
40	7234	35,8	7392	26,2
45	6975	43,3	7198	37,8
50	6673	54,0	6926	55,7
55	6279	80,6	6540	89,5
60	5773	119,9	5994	124,8
65	5081	175,2	5246	183,9
70	4191	264,9	4281	272,4
75	3081	387,5	3115	394,5
80	1887		1886	

Les résultats tirés de ce tableau sont les suivants :

	S.M.	S.F.	TOTAL
Taux de mortalité (pour 1000)	16,4	15,1	15,7
Taux de mort. infantile (p. 1000)	132,4	110,4	127,1
Espérance de vie	54,2	58,9	54,0

Les Comores sont caractérisées par une forte mortalité des enfants de moins de 5 ans, et par une mortalité adulte modérée. La mortalité générale est en légère baisse, qui devrait se poursuivre, surtout si des efforts sont faits sur la protection maternelle et infantile.

21 - Les migrations, perçues à partir du statut de résidence, ont montré que l'insularité, le faible développement des transports, limitait les déplacements de courte durée, (surtout à Anjouan), et que la capitale exerçait une forte attraction. Le lieu de naissance de la population de chaque personne recensée, autre moyen de mesurer les migrations, montre que de plus en plus de personnes sont nées hors l'île où elles habitent, (beaucoup proviennent de Madagascar, surtout les "rescapés de Majunga"), mais que ce phénomène reste encore de peu d'importance. Le tableau suivant donne le pourcentage de personnes nées dans chaque île.

Iles	1958	1966	1980
Anjouan	98,7	98,6	95,9
G. Comore	98,9	97,0	92,3
Mohéli	66,6	71,4	73,1
TOTAL	97,6	98,1	94,5

Une étude sur les motifs de déplacements de 1966 à 1980, montre que les "rescapés", viennent en tête (29,2 pour cent), suivis des motifs familiaux (24,7 pour cent), du mariage (22,2 pour cent), et du travail (15,0 pour cent). Ce dernier motif est très important chez les hommes, mais négligeable chez les femmes. La mobilité féminine est toujours plus faible que la masculine. A noter que le nombre de rescapés retrouvé par le recensement est très inférieur à celui annoncé à l'époque du rapatriement (1977), du fait qu'une partie est décédée, qu'une autre est repartie vers l'étranger, et que le reste essaie de cacher son état de "rescapé", devenu péjoratif.

22 - Les perspectives d'avenir à court terme, donnent un chiffre global de population en 1985, de 395.410 pour les trois îles, et de 466.277 en, 1990. L'évolution différente des îles, entraînera une baisse du poids démographique de la Grande Comore au profit des deux autres qui progressent plus vite. La population urbaine devrait s'accroître assez rapidement en 1990, on comptera 12 agglomérations ou villes, rassemblant plus de 130.000 personnes (28 pour cent du total). Sur le plan économique, le taux d'activité devrait diminuer plus lentement, et le niveau du chômage augmenter. A plus long terme, les perspectives d'avenir restent sombres. Du fait de la structure par âge, l'arrivée massive de jeunes fera croître le taux de natalité, tandis que le taux de mortalité continuera à diminuer légèrement. Le taux de croissance va donc aller en augmentant, du moins jusque vers l'an 2000, date à laquelle les quatre îles de l'archipel compteraient 3,5 millions d'individus en l'an 2050, avec des conditions de vie se dégradant.

23 - Afin d'éviter une détérioration de ces conditions de vie, (famines, maladies, augmentation de la mortalité) pouvant conduire à des crises graves, il devient très urgent de mettre au plus tôt une politique de population impliquant une planification familiale. Cette dernière sera très longue à entrer dans la pratique d'une population traditionnelle comme celle des Comores, où l'analphabétisme des femmes, les coutumes, et certains facteurs religieux, jouent le rôle de frein. Mise en place actuellement, une telle politique ne pourra guère avoir d'effet qu'au début du siècle prochain. Sa réussite (ou son échec), aura une grande influence sur l'avenir des Comores.

	Total	Célib.	Mariée	Veuve	Divor.	U.L	N.D			Total	Célib.	Marié	Veuf	Divor	U.L	N.D					
-15	1922	1589	12	3	4	0	314	-15		790	669	3	2	1	0	115					
15-19	3135	2023	802	10	82	6	212	15-19		1270	869	317	2	18	3	61					
20-24	2626	572	1777	16	200	5	56	20-24		973	219	667	7	66	0	14					
25-29	2285	130	1918	23	189	5	20	25-29		929	48	795	13	66	2	5					
30-34	1865	25	1615	36	175	0	14	30-34		761	12	677	17	51	0	4					
35-39	1523	14	1288	34	175	2	10	35-39		592	4	506	23	57	0	2					
40-44	1499	12	1174	87	213	0	13	40-44		548	3	436	40	66	0	3					
45-49	823	4	586	77	146	0	10	45-49		291	1	224	34	34	0	1					
50-56	1098	6	641	158	280	0	13	50-54		335	2	222	51	55	0	5					
55-59	423	7	225	76	103	0	12	55-59		134	2	80	31	18	0	3					
60-64	777	16	270	212	251	0	28	60-64		218	5	102	65	41	0	5					
65-69	318	7	103	104	92	0	12	65-69		100	3	36	35	25	0	1					
70-74	485	12	89	200	160	0	24	70-74		129	3	37	53	32	0	4					
75-79	143	0	23	74	41	0	5	75-79		35	0	8	18	6	0	3					
80-84	233	9	27	123	63	0	11	80-84		66	5	11	38	10	0	2					
85+	189	4	13	111	52	1	8	85+		39	0	5	27	6	1	0					
ND	87	5	33	7	15	0	27	ND		18	1	8	0	1	0	8					
Tot.	19431	4435	10596	1351	2241	19	789	Tot.		7231	1846	4134	456	553	6	236					

	G. C O M O R E							M O H E L I							
	Total	Célib.	Marié	Veuf	Div.	U.L	N.D		Total	Célib.	Marié	Veuf	Div.	U.L	N.D
-15	1034	842	8	1	3	0	180	-15	98	78	1	0	0	0	19
15-19	1702	1058	434	8	59	2	141	15-19	163	96	51	0	5	1	10
20-24	1530	334	1018	8	125	3	42	20-24	123	19	92	1	9	2	0
25-29	1252	82	1031	9	115	2	13	25-29	104	0	92	1	8	1	2
30-34	1013	13	852	19	120	0	9	30-34	91	0	86	0	4	0	1
35-39	851	10	710	11	113	0	7	35-39	80	0	72	0	5	2	1
40-44	879	9	681	43	137	0	9	40-44	72	0	57	4	10	0	1
45-49	487	3	338	42	95	0	9	45-49	42	0	24	1	17	0	0
50-54	709	4	385	105	207	0	8	50-54	54	0	34	2	18	0	0
55-59	270	5	134	45	79	0	7	55-59	19	0	11	0	6	0	2
60-64	528	11	154	145	198	0	20	60-64	31	0	14	2	12	0	3
65-69	200	3	58	68	61	0	10	65-69	18	1	9	1	6	0	1
70-74	338	8	46	144	122	0	18	70-74	18	1	6	3	6	0	2
75-79	104	0	14	55	33	0	2	75-79	4	0	1	1	2	0	0
80-84	159	4	14	83	50	0	8	80-84	8	0	2	2	3	0	1
85+	144	4	8	82	42	0	8	85+	6	0	0	2	4	0	0
N.D.	66	3	24	7	14	0	18	N.D.	3	1	1	0	0	0	1
Tot.	11266	2393	5909	875	1573	7	509	Tot.	934	196	553	20	115	6	44

U.L. = Union Libre.